



Demande de Rupture conventionnelle

Par **blmichele**, le **13/12/2016** à **13:05**

Bonjour Maitre,

J'ai l'intention de demander une rupture conventionnelle à mon employeur. J'ai 14 ans d'ancienneté et je gagne 1500 brut. Je voudrais demandé en plus des indemnités légales, une indemnité supra légale, qui si je suis l'exemple que vous donnez "entre 10 ans et 20 ans d'ancienneté peut s'élever à 15 fois le salaire brut" soit pour ma part 22500 euros + 6000 euros d'indemnités légales, total d'environ 28500 euros. Sachant que plus mes congés payés, non pris, me seront payés.

Est-ce vraiment possible pour moi de demander cette somme, ou est-ce seulement dans certaines conditions.

J'ai besoin de ces renseignements avant de prendre un rdv avec la RH.

Merci pour votre réponse.

Par **Visiteur**, le **13/12/2016** à **13:12**

Bjr,

Vous pouvez essayer, mais ne pouvez pas le contraindre à conclure une RC. S'il refuse votre demande de rupture, vous n'aurez donc pas d'autre choix que de vous résigner et rester en poste, soit démissionner, soit discuter afin de tenter de le faire changer d'avis.

Il serait fastidieux de décrire les indemnités possibles, qui sont largement décrites sur le site des syndicats.

Par **blmichele**, le **13/12/2016** à **13:20**

Merci à vous pour votre réponse. J'ai des collègues qui sont partis il y a peu de temps et la rupture conventionnelle a été accordée, mais seulement avec les indemnités légales et les indemnités de congés payés. Je voulais savoir si j'étais vraiment dans mon droit de demander l'équivalent de 15 mois de salaire en plus des indemnités légales.

Par **youris**, le **13/12/2016** à **13:20**

bonjour,

le principe d'une rupture conventionnelle, c'est que les 2 parties, salarié et employeur, soient

d'accord sur les modalités de la rupture.
vous pouvez demander ce que vous voulez, mais l'employeur n'a pas d'obligation de répondre favorablement à toutes vos demandes.
salutations

Par **blmichele**, le **13/12/2016** à **13:28**

Merci Youris j'avais bien compris. Qui ne tente rien n'a rien. Dans la complaisance bien entendu.
Salutations